



AVIS

Objet: Jerry Zeimet – Forages géothermiques – 15, rue C. Kleber, L-7597 Reckange

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 27 octobre 2023, réf EAU/AUT/23/0762, concernant la réalisation de quatre forages géothermiques au numéro 15, rue C. Kleber, L-7597 Reckange, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 13 novembre au 22 décembre 2023 inclus.

Mersch, le 10 novembre 2023
le secrétaire, le bourgmestre,

